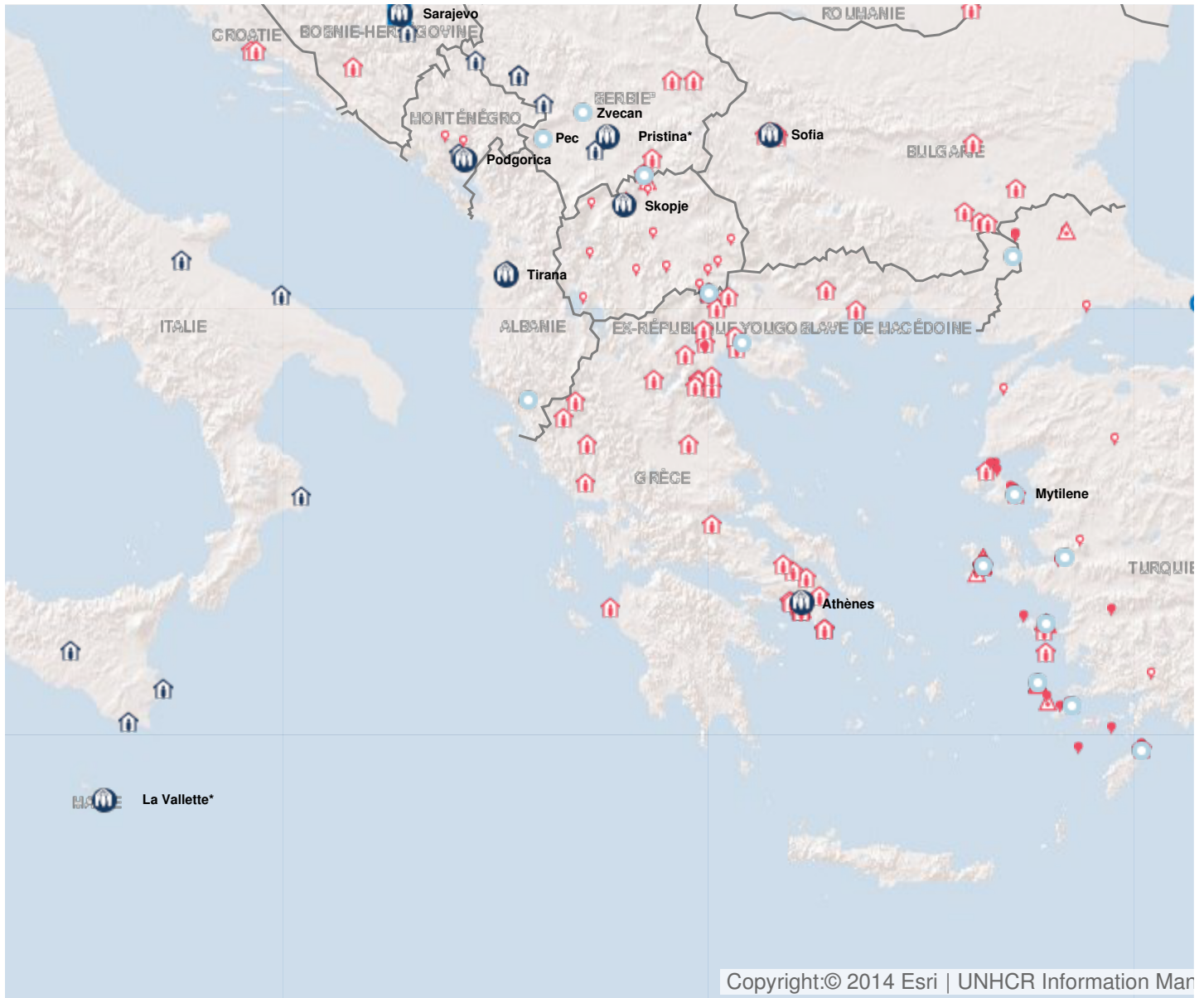


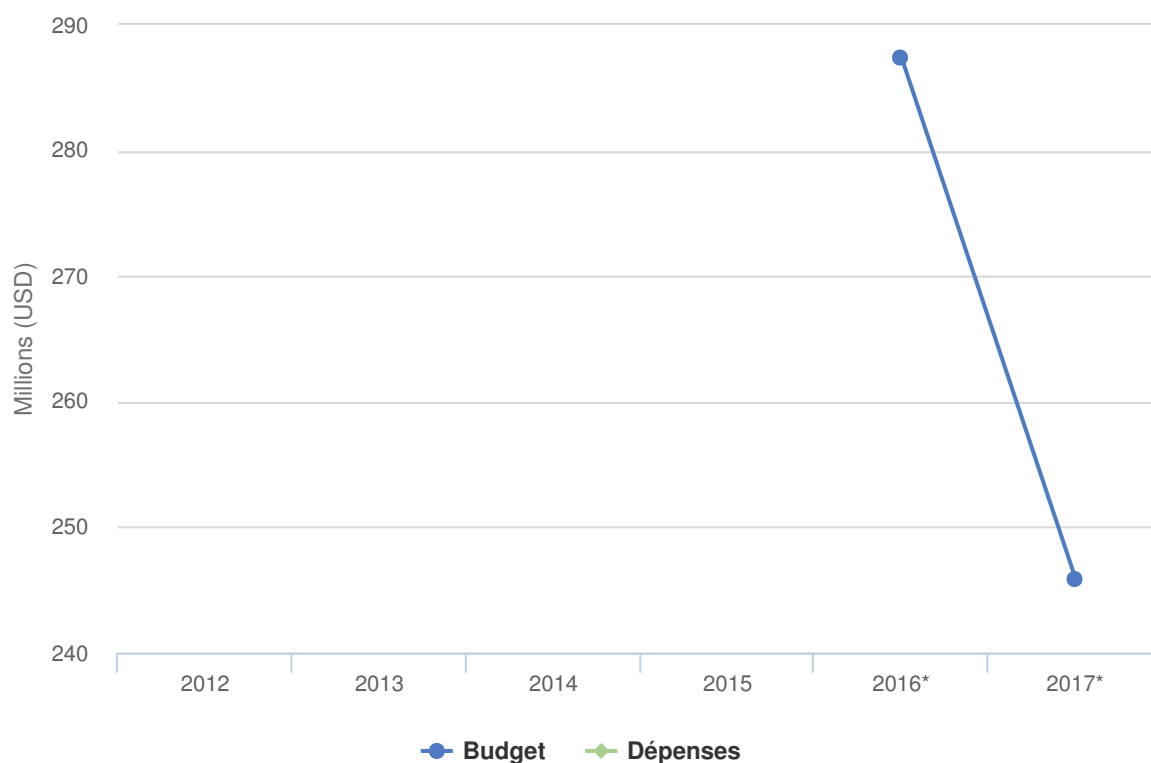
Résumé du plan 2017

Généré le 24/2/2017

Opération: Grèce



Budgets et Dépenses - Grèce



Chiffres clés pour 2017

- 88 000 demandeurs d'asile recevront des informations sur les procédures de détermination du statut de réfugié
- 88 000 personnes relevant de la compétence du HCR seront sollicitées par le biais du programme de « communication avec les communautés »
- 30 000 réfugiés seront secourus avec des interventions monétaires
- 20 000 places d'hébergement seront mises à disposition dans les îles et sur le continent
- 500 enfants séparés ou non accompagnés recevront un logement et des soins adaptés
- 6 centres « blue dot » (point bleu) de soutien aux enfants et aux familles seront maintenus

Environnement de travail

L'environnement opérationnel en Grèce a changé sensiblement depuis 2015, le nombre d'arrivées reculant de 856 700 en 2015 à près de 163 700 entre janvier et août 2016. Avec la fermeture des frontières le long de la route des Balkans en mars 2016, beaucoup de personnes arrivant en Grèce ont exprimé leur intention de demander l'asile dans ce pays ou de solliciter le regroupement familial au titre du Règlement Dublin. En septembre 2016, à peine 5 pour cent des demandeurs d'asile sélectionnés avaient quitté la Grèce pour être réinstallés dans des pays de l'Union européenne depuis le début du programme en novembre 2015.

Le Gouvernement grec assure la direction globale et la coordination de la réponse à la situation des réfugiés. Un organe de coordination interministérielle a été créé à cet effet. De plus, d'autres structures de coordination existent aux niveaux national et sous-national. Le Gouvernement est chargé d'enregistrer et de traiter les demandes d'asile. La population locale et la société civile ont fait preuve de générosité et de solidarité à l'égard des réfugiés, et jouent un rôle clé pour prodiguer une assistance aux réfugiés et aux migrants.

Bien que des progrès aient été accomplis, des obstacles de taille freinent les capacités d'accueil et d'enregistrement. C'est pourquoi le HCR et le Bureau européen d'appui en matière d'asile (BEAA) ont secondé le Service d'asile grec dans une opération d'enregistrement préalable afin de veiller à ce que les personnes relevant de la compétence du Haut Commissariat en Grèce aient la possibilité d'étudier toutes les options juridiques disponibles. La capacité d'accueil des réfugiés qui ont demandé à bénéficier du projet de réinstallation de l'Union européenne dans les îles et sur le continent a été portée de 2 500 places en avril 2016 à près de 10 500 places fin août 2016.

En 2017, le HCR continuera de travailler à l'établissement de places d'accueil supplémentaires et il substituera progressivement l'assistance en nature par une aide en espèces. Il prévoit en particulier de mettre à disposition 20 000 places de réception/d'hébergement pour les candidats à la réinstallation avec l'Union européenne et les demandeurs d'asile vulnérables sur le continent et dans les îles, dont au moins 90 pour cent réuniront les normes minimales internationales. Un manque de financement risquerait d'entraver la capacité de l'Organisation à atteindre cet objectif.

Principales priorités

En 2017, l'opération du HCR portera essentiellement sur les activités suivantes :

- améliorer l'infrastructure dans les sites d'hébergement ouverts, notamment les centres de transit pour enfants non accompagnés ;
- établir et améliorer les mécanismes d'aiguillage des individus vulnérables, des demandeurs d'asile, des cas médicaux et d'autres personnes avec des besoins spécifiques vers les services compétents ;
- renforcer les interventions de protection communautaire dans les sites d'hébergement ouverts et appliquer des projets de coexistence pacifique au bénéfice des réfugiés et des communautés hôtes ;
- aider les partenaires à établir des activités éducatives informelles par un soutien logistique ainsi qu'en plaidant auprès des autorités grecques pour que les enfants réfugiés aient accès aux écoles ;
- appliquer un programme d'assistance en espèces visant 30 000 réfugiés ;
- renforcer l'aide et les conseils juridiques sur la procédure d'asile, le regroupement familial et le programme de réinstallation ;
- maintenir les centres « blue dot » pour garantir la prestation de services essentiels aux enfants et aux familles, en fournissant notamment des espaces adaptés aux enfants, un soutien psychosocial et des consultations juridiques, ainsi que des lieux sûrs où les femmes et les enfants peuvent dormir ; et
- prévenir et traiter la violence sexuelle et sexiste en améliorant l'orientation des victimes vers les services appropriés dans les îles et sur le continent.

Budget 2017 révisé - Grèce | USD

Le tableau suivant présente le budget révisé par objectif pour cette opération. L'affectation des ressources au niveau des objectifs peut être modifiée en cours d'année selon l'évolution de la situation opérationnelle et des priorités. Le budget courant par pilier tel qu'il apparaît en bas du tableau est mis à jour chaque mois et remplacé par le budget final une fois l'année clôturée.

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Total
Environnement de protection favorable			
Cadre juridique et politique	459,419	27,856	487,276
Aide juridique et recours judiciaires	476,931	0	476,931
Accès au territoire	7,699,253	0	7,699,253
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	2,893,213	0	2,893,213
Sous-total	11,528,816	27,856	11,556,673
Processus de protection et documents adéquats			
Conditions d'accueil	81,440,255	0	81,440,255
Enregistrement et établissements des profils	11,811,128	0	11,811,128
Procédures de détermination du statut de réfugié	12,026,447	0	12,026,447
Sous-total	105,277,830	0	105,277,830
Sécurité face à la violence et à l'exploitation			
Prévention et interventions liées aux VSS	4,458,986	0	4,458,986
Risques de détention arbitraires	145,668	0	145,668
Protection des enfants	3,435,415	0	3,435,415
Sous-total	8,040,069	0	8,040,069
Besoins de base et services essentiels			
Hygiène et assainissement	13,629,211	0	13,629,211
Abris et infrastructures	32,935,521	0	32,935,521
Articles élémentaires, ménagers et d'hygiène	14,138,263	0	14,138,263
Éducation	2,958,986	0	2,958,986
Sous-total	63,661,982	0	63,661,982
Autonomisation et autogestion communautaires			
Mobilisation communautaire	2,750,465	0	2,750,465
Coexistence avec les communautés locales	3,958,986	0	3,958,986
Autosuffisance et moyens d'existence	16,393,039	0	16,393,039
Sous-total	23,102,491	0	23,102,491

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Total
Solutions durables			
Intégration	13,301,925	0	13,301,925
Sous-total	13,301,925	0	13,301,925
Appui à la logistique et aux opérations			
Approvisionnement et logistique	7,095,957	0	7,095,957
Gestion des opérations, coordination et appui	13,829,340	0	13,829,340
Sous-total	20,925,296	0	20,925,296
Budget 2017 révisé	245,838,409	27,856	245,866,265
Augmentation / Diminution	0	0	0
Budget 2017 courant	245,838,409	27,856	245,866,265